

Réf: Dossier N° 114391

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « PREST AFRICA » en abrégé « PREST AFRICA »

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX,  
Lot 2641, Ilot 228

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 31/05/2022 , et enregistrés au CEPICI le 07/06/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PREST AFRICA » en abrégé « PREST AFRICA »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- REPRESENTATION COMMERCIALE
- DEVELOPPEMENT COMMERCIAL
- INGENIERIE MARKETING
- COMMUNICATION STRATEGIQUE
- PRODUCTION AUDIO-VISUELLE
- FORMATION

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY II PLATEAUX,  
Lot 2641, Ilot 228

Dirigeant(s) : M SOHAI PREVOST JOHN GUY OLIVIER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-03212 du 09/06/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°25146/GTCA/RC/2022 du 09/06/2022

